VENTES A L'ENCAN

PAR CARRERE & CARRERE

PAR STERN'S AUCTION EXCHANGE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour payer les frais de magasin age du délinquant. Pour compte de qui cela puisse concerner, d'accord avec l'acte 167 de 1898.

QUATRE TABLEAUX

Par M. Perooski. Figures de grandeur naturelle, évalués à $2,000, seront vendus à l'enchère publique à notre annexe, 5?? rue Canal,

Mardi 19 Mai 1914, à 10 heures du matin

Conditions—Comptant, sans limite ni réserve.
JAC. H. STERN, Encanteur.
mai 8 10 19

PAR CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de succession, double cottage, 1724 Rue St-Antoine, entre les rues Derbigny et Roman. Le MARDI, 19 mai 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Succession de Mathilda Caroline Methe, épouse de William D. Langshaw—No. 101,193, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

Le MARDI, 19 mai 1914, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément d'un ordre émis, daté et signé le 6 avril 1914, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, je, Ernest A. Carrere, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété suivante, décrite à savoir:

1e—Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans l'ilet No. 769 (ancien ilet No. 50 du faubourg Marigny), borné par les rues St-Antoine, Annette, Roman (autrefois Solidelle) et Derbigny (autrefois Prosper), laquelle parcelle est désignée par le numéro vingt sur un croquis de Joseph Brilly, voyer, et mesure selon le dit croquis, en mesure américaine, vingt-six pieds, sept pouces et cinq lignes de face à la rue St-Antoine, sur une profondeur de cent quinze pieds, quatre pouces et une ligne. Les améliorations sont connues comme le numéro 1724 rue St-Antoine, comprenant un cottage double en bois, avec toit couvert en ardoises, contenant trois chambres de chaque côté.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le solde, s'il y en a, en un an représenté par un billet portant 8 pour cent d'intérêt, garanti par lien et privilèges du vendeur, ainsi que toutes les autres clauses de sécurities usuelles; l'acquéreur devra payer en plus du montant de son enchère, les taxes pour l'année 1914, les frais de tous les certificats, et à payer pour l'acte de vente, devant James Simeon, notaire. Dix pour cent de dépôt, au moment de l'adjudication, sur l'achat de la vente.
CARRERE & CARRERE, Encanteurs.
FELIX J. PUIG, Avocat pour le demandeur.
avril 19 26—mai 3 10 17 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Adolph M. Keppler vs John H. Meyers

No. 108,398. — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C— En vertu et conformément à un ordre issu, daté et signé du 5 mai 1914, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, je, Edouard C. Carrère, encanteur dûment autorisé en et pour la Paroisse d'Orléans, procéderai à vendre à l'enchère publique,

Le mercredi 20 mai 1914, à 10 heures du matin

Dans le local Avenue Leake co'n de rue Short

dans le Septième District de cette ville.

Deux Chevaux et Trois Mules

Conditions—Comptant.
CARRERE & CARRERE, Encanteurs.
806 Rue Perdido.
mai—5.17,20

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de biens fonciers du Sixième District, de valeur et améliorés, désignés par le numéro municipal 3114, rue Robert, au coin de la rue Peters (dans l'ilet de la rue Barrett et la limite de Rickerville), en 3 lots de terrain.

Security Building and Loan Association vs. Peter Betz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,324 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 11 juin 1914, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations y appartiennent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y dépendent et appartiennent en quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 710, borné par les rues Robert, Barrett, Peters et la limite de Rickreville, désigné sous les numéros huit, neuf et dix, sur un croquis annexé à un acte de vente passé devant E. Commagère, ancien notaire, le 14 septembre 1893; d'après lequel les dits lots se touchent mesure chacun trente pieds de face à la rue Robert, sur une profondeur de cent pieds. Le lot dix formant le coin des rues Robert et Peters.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK, Avocats pour la demanderesse.
mai—8,9,15,22,29 juin—5,11

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente des intérêts de deux procès judiciaires.

Bancroft, Ross et Sinclair vs. W. T. Carey & Bro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 93,998 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite, à savoir:

1er. Tous les droits, titres, intérêts de Walter T. Carey dans et au procès intitulée Walter T. Carey vs. Commonwealth Building and Loan Association, No. 107,101, du dossier, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

2. Tous les droits, titres et intérêts de Walter T. Carey dans et au procès intitulé Walter T. Carey vs. Land Development Company of La., Ltd., No. 99,013 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JAMES E. ZUNTZ,
Avocat pour les demandeurs.
mai 9 10 13 17 21

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

M. M. et J. E. Walther vs. A. H. Smith.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 63,208 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon magasin, coin des rues Conti et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 23 mai 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Vingt-sept chaises C. B., un lavabo, une série de meubles pour vestibule, une table en bois, un orgue avec son tabouret, une armoire en bois, une commode avec glace.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.
P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité pour la paroisse de la Nouvelle Orléans.
JOHNSON & JOHNSON, Avocats pour les demandeurs.
mai 12 17 23

Par FREEMAN & FREEMAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles Christina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,857 — Division E.

Vente en partage, propriétés de valeur et d'un excellent rapport dans le Premier District.

1401-1403 rue Sud Liberté, encoignure Thalie, double résidence, à deux étages et magasin, louée avantageusement.

1412-1414 rue Sud Liberté, entre les rues Thalie et Melpomène, double cottage, avantageusement loue.

1318 rue Sud Franklin, entre les rues Erato et Thalié, simple cottage, avantageusement loué, grande cour.

Par FREEMAN & FREEMAN, David Freeman, Encanteur; bureau, 248, rue Baronne.

JEUDI, E 21 MAI 1914,
à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Conformément et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dossier No. 106,857, dans l'affaire intitulee succession de Charles Christina, le dit jugement lu, rendu et signé en cour ouverte le 15 jour d'avril 1914, et le dit ordre adressé à David Freeman, encanteur, de la firme de Freeman & Freeman, j'offrirai en vente à l'enchère publique la propriété suivante, décrite à savoir:

1er — Un lot de terre, ainsi que toutes les améliorations, droits, voies, etc., situé dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. 16 dans l'ilet No. 17, borné par les rues Liberté, Melpomène, Thalie et Howard, et mesurant 16 pieds 3 pouces de face à la rue Liberté, par cent vingt pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No. 17, et quatre-vingt pieds et cinq lignes sur une ligne qui le divisant, d'une petite parcelle de terre d'une forme triangulaire,avoisinant et faisant face à l'arrière des rues Liberté et Thalie, au bout de laquelle la dite ligne du dit lot No. 16, court en profondeur sur une seconde ligne qui mesure quarante-six pieds, trois pouces et sept lignes de face à la rue Thalie, jusqu'à ce qu'elle ait atteint le lot 18 en arrière, où elle mesure trente-deux pieds de profondeur, mesure américaine, le tout au tout, un certain lot de terre triangulaire, situé dans le même ilet et district, désigné, sur un plan dressé par Joseph Pilié, le 22 mars 1842, annexé à un acte -voyer etsoin shrdlu cmfwyp vbgkqjxz de Noël Le Breton à la Banque de la Louisiane; cet acte passé devant C. Pollock, notaire, le 23me jour d'octobre 1843, le dit lot formant l'encoignure des rues Liberté et Thalie, et mesurant quinze pieds neuf pouces de face à la rue Liberté, soixante-dix-huit pieds huit pouces de face à la rue Thalie et quatre-vingt-deux et 2-8 sur la ligne.

2me — Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voels, privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Franklin et Liberté, et partant de la dite rue Liberté à une distance de quatre-vingt-dix-neuf pieds six pouces de l'encoignure de la rue Melpomène, la même parcelle de terre, mesurant vingt-huit pieds trois pouces sur la dite rue Liberté, sur soixante-quatre pieds de profondeur sur la ligne de côté, la plus proche de la rue Thalie, et à une première profondeur de la ligne du côté opposé de trente-deux pieds six pouces, conséquemment elle court à un angle sur la droite, vers la rue Melpomène, un pied six pouces, et ensuite elle a en outre une profondeur de trente-et-un pieds six pouces, sur une largeur, à la ligne en arrière, de vingt-neuf pieds neuf pouces.

3me — Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les voies, droits, servitudes, privilèges, etc., situé dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Saratoga, Erato, Franklin et Thalie, désigné lomme le lot No. 13 de l'ilet No. 6 (ancien numéro), mesurant en mesure américaine, trente-deux pieds, plus ou moins, de face à la rue Franklin par quatre-vingt-seize pieds, onze pouces et cinq lignes, plus ou moins, en profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié ou plus comptant; le solde, s'il y en a, par billets de l'acquéreur, payables en un an après date, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an, à partir de la date jusqu'au paiement, et garantis par hypothèques et privilèges de vendeur, et toutes les clauses de sécurités usuelles; tous les actes de vente devant être passés devant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur; ainsi que les dépenses de tous les certificats; le dit acquéreur devant assumer aussi le paiement des taxes de ville et d'état de l'année 1914. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication (sans intérêt et sans clause pénale), du prxi d'achat.
FREEMAN & FREEMAN, Encanteurs.
CALLAN, BLANCAND & VIOSCA, Avocats pour le demandeur.
W. ALEXANDER, BAHNS, Avocat pour le defendeur.
avril 19—mai 1 3 10 21

VENTES A L'ENCAN

Par JAMES F. KEENEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTITION. **HERITIERS TOUS MAJEURS.**

Occasion pour ceux qui cherchent une maison, financiers ou spéculateurs, d'acquéreur un joli cottage double isolé, Nos. 4319-21 rue Sud Liberté, avec allée, et terres 50x120, touchant presque l'Avenue Napoléon.

Le JEUDI, 11 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Mlle Laura M. Murray et al. vs. James A. Hawkins.

No. 104,918—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

Par JAMES F. KEENEY, Encanteur, bureau No. 542 Bâtisse Audubon, No. 931 rue Canal, le JEUDI, 11 juin 1914, au 311 de la rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et persécution d'un jugement rendu et lu en cour ouverte le 24 avril 1914, et signé le 4 mai 1914 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations y appartenant, portant les numéros municipaux 4319-4321 rue S. Liberté, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 563, borné par les rues S. Liberté (autrefois Green), Berlin et Howard et l'avenue Napoléon, situé à une distance de cent trente pieds du coin des rues S. Liberté et Berlin, et mesurant cinquante pieds de face à la rue S. Liberté sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Les dites améliorations consistent d'un joli cottage double isolé, contenant, sur l'un des côtés quatre grandes chambres, bain, gaz et galerie sur le devant, et de l'autre côté, quatre grandes chambres, bain, gaz, grande porte pour automobile, grande cour, abri, citerne, grille en fer, etc., allée en macadam, et porté les numéros municipaux 4319-21. Facile accès aux tramways, écoles, églises, etc.

Conditions—Comptant; l'acheteur de devant recevoir les loyers que depuis le jour de la signature de l'acte de vente. L'acheteur se rendra en outre responsable du paiement des taxes municipales et de l'état pour 1914, déposera 10 pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, ceci sans intérêts, et paiera les frais de l'acte de vente dévant James Siméon, notaire en cette ville.
JAMES F. KEENEY, Encanteur.
Bureaux, 542 Bâtisse Audubon.
BENJAMIN ORY, E. M. STAFFORD et H. W. ROBINSON, Avocats.
mai 10 17 24 31—juin 7 9 10 11

Par ALBERT L. PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison appartenant au local No. 6037 rue Perrier.

Succession de William C. Kirkland et Minnie Kirkpatrick, son épouse. — No. 107,831. — Cour Civile de District, Division E. — A l'enchère le MERCREDI, 20 mai 1914, à 11 heures du matin, dans le dit local, par ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 8 mai 1914.
Conditions—Comptant.
ALBERT L. PAUL, Encanteur.
DELVAILLE H. THEARD, Avocat.
mai 10 17 20

PAR CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages du Cinquième District.
Cottage Double Isolé.
334-336 avenue Pacific, entre l'avenue Pélican et la rue Alix.
Cottage Double Isolé.
338-340 avenue Pacific, entre l'avenue Pélican et la rue Alix.
Cottage Simple Isolé.
227 rue Delaronde, entre les rues Seguin et Bermuda.
Cottage Double Isolé.
342-344 avenue Pacific, entre l'avenue Pélican et la rue Alix.
Cottage Double Isolé.
222-224 rue Verret, entre l'avenue Pélican et Delaronde, ilet Oliver Station.

Le MARDI, 9 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. Succession de Caroline S. Brauner. — No. 108,230 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C.

MARDI, le 9 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre daté et signé le 4 mai 1914, par l'honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, je, ERNEST A. CARRERE, encanteur dûment autorisé dans et pour la Paroisse d'Orléans, procéderai à la vente des propriétés suivantes décrites, à savoir:

1—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances leur appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par les numéros quinze et seize de l'ilet No. 8, borné par les rues Peter et Alix et les avenues Atlantic et Pacific, suivant le plan du dit ilet dressé par P. A. d'Hemecourt, topographe, daté le 27 septembre 1876, déposé en l'étude de W. H. Seymour, ancien notaire en cette ville. D'après le dit plan, ces lots mesurent chacun trente-et-un pieds sept pouces de face à l'avenue Pacific, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds huit pouces entre lignes parallèles. Les améliorations consistent de deux maisons construites légèrement et couvertes en ardoises, désignés par les numéros 334-336 de l'avenue Pacific, et contenant 4 chambres, galerie, etc.; et les numéros 338-340, 5 chambres, abri, etc., et les conexions d'eau et égouts.

2—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes dépendances leur appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No. sept de l'ilet No. 15, borné par les rues Delaronde, Seguin et Bermuda et l'avenue Pélican, sur le plan dressé par A. d'Hemecourt, topographe, daté le 18 mars 1842, et déposé en l'étude de L. T. Caire, feu notaire en cette ville, par le numéro 22, dans son livre de plans No. 4 bis. Selon le dit plan, le dit lot de terre mesure, en unités françaises, trente-et-un pieds de face à la rue Delaronde, sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison légèrement construite, couverte en ardoises, cottage simple, protégée par une grille en fer sur le côté face, et contenant huit chambres, bain, hangar, vestibule, galerie, etc., bien tapissés, égouts et connexions d'eau.

3—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartennant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné sous le numéro quatorze de l'ilet No. 48, borné par les rues Peter et Alix et les avenues Atlantic et Pacific, sur le plan déjà cité par P. A. d'Hemecourt, topographe, sous la date du 27 septembre 1876. D'accord avec ce dit plan, ce lot de terre mesure trente-et-un pieds sept pouces de face sur la Pacific avenue, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds huits pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent des numéros 342-44 avenue Pacific, contenant cinq chambres, abri, etc., de chaque côté.

4—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes dépendances y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro 14 de l'ilet No. 26, borné par les rues Verret, Delaronde, Peter et Olivier, d'après le plan dressé par J. A. d'Hemecourt, topographe, déposé en l'étude de S. Magner, notaire, lequel lot de terre mesure trente-et-un pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Verret, trente-et-un pieds six pouces de large sur le côté arrière, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds six pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. treize, et cent cinquante-neuf pieds, neuf pouces et deux lignes de profondeur, sur l'autre côté. Les améliorations comprennent une maison légèrement construite, couverte en ardoises, double cottage, contenant cinq chambres, galerie, eau de ville, et loyer de douze dollars de chaque côté.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer en sus les actes de vente qui devront être passés devant Robert Legier, notaire, ainsi que les taxes pour l'année 1914, et ainsi dix pour cent de dépôt sur le montant de son enchère.
CARRERE & CARRERE, Encanteurs.
Bureaux, 806 rue Perdido.
LEGIER & GLEASON, Avocats.
mai 5 10 17 24 31—juin 7 9

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Emily Magruder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,378 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déduire dans dix jours de la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Adrian D. Schwartz, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
A. GIFFEN LEVY, Avocat.
mai 16 20 25

PAR CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.
16
Lots pour bâtir.
aisant face aux rues Audubon, Walnut, rues et trottoirs pavés.
COTTAGE RETIRE.

3634 rue Coliseum, encoignure Antonine, et le lot pour bâtir, avoisinant, encoignure des rues Coliseum et Amelia; le MARDI, 19 mai 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Voyez le plan à la Bourse.

Succession d'Abner A. Parker, No. 107807, Cour Civile de District pour la paroise d'Orléans, Division "D."

Le MARDI 19 mai, 1914, a midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de, et conformément à, un ordre émis, daté et signé le 18 avril, 1914, par l'Honorable Porter Parker, Juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division "D," Je, ERNEST A. CARRERE, un encanteur légalement autorisé, dans et pour la paroisse d'Orléans, procéderai à vendre la propriété suivante, à savoir:

Seize certaines parcelles de terre avec les ameliorations, dans l'ilet 31 du sixième district, bornées par les rues Walnut, Audubon Général Hood et Ferdimand, d'après un plan de B. Buisson, voyer, le 15 avril 1836, et désignées par les lettres A, B, C, E, F, G, H, I, J, K, L, P, Q, R, S, T, sur un croquis fait par C. U. LEWIS, le 16 Janvier 1908 annexé, à un acte devant G. G. KRONENBERGER, notaire, le 17 mars, 1908, et mesurent comme suit:

Lots A, B, C, avoisinant et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Audubon sur une profondeur de cent vingt pieds entre ligne parallèles.

Lots E à J, inclusifs, sont avoisinants, et mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Audubon par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Le lot A forms le coin des rues Audubon et Ferdinand.

Lots K et L, inclus avoisinant et mesurent chacun trente pieds, à la rue Walnut, sur une profondeur de cent vingt pieds, lot K, formant l'encoignure des rues Général Hood et Walnut.

Lots P et T, inclus, avoisinant et mesurent chacun trente pieds à la rue Walnut, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, le lot T, formant l'encoignure des rues Walnut et Fernand.

SECOND—Quatre certaines parcelles de terre ainsi que les ameliorations, dans l'ilot 281, bornées par les rues Antonine, Chestnut, Coliseum et Amélia dans le sixième district, désignées par les numeros 5, 6, 7, 8, sur un croquis annexé à un acte devant S. MAGNER, ancien notaire, daté le 25 mars, 1867, mesurent comme suit:

Lot 5 mesure trente pieds six pouces et demi de face à la rue Antonine, par toute la profondeur, en quoi qu'elle puisse consister, le tout plus on moins; et les lots 6, 7, 8 mesurent trente pieds cing lignes de face à la rue Antonine, par la même façade à la rue Amélia par toute la profondeur de rue a rue; lot A formant l'encoignure des rues Amélia et Coliseum, et des rues Coliseum, et Antonine, et à une profondeur et face sur la rue Coliseum de 87 pieds, 6 pouces et deux lignes, vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1914, pour être vendu en deux parts, d'après un plan à faire.

Sur un ordre signé de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, le 15 mai 1914, la propriété décrite en second lieu pour sa vente, décrite selon croquis fait par C. Uncas Lewis le 17 avril 1914, en deux parties, les lots A et B, mesurant comme suit:

Le lot "A", 45 pieds de face à la rue Coliseum, 54 pieds, 6 pouces et 6 lignes à l'arrière, sur 122 pieds 2 pouces de profondeur sur la rue Amelia, et 121 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du lot "B", et représente une propriété totalement dénuée d'amélioration.

Le lot "B" mesure 42 pieds, 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Coliseum, avec la même largeur à l'arrière, sur une profondeur et face à la rue Antonine de 121 pieds 8 pouces avec améliorations.

Le lot B avec améliorations devant être vendu sujet au bail expirant le 30 septembre 1914.

Les améliorations sout connues comme le numero 3634 rue Coliseum, et comprennent un cottage retiré, contenant des galeries en face et sur le côte, corridor, 8 chambres, chambre à bbaiens, gaz, égouts et conduits, d'eau, et amenagements sanitaires pour domestiques.

Conditions—Un tiers on plus comptant, le solde en un on un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit, s'il y en a, devra être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an ventes contenant toutes les sécurites et clauses usuelles, comprenant le transfert de polices d'assurance, et 10 pour cent des honoraires des avocats, en cas de procès, pour être passé par JOHN C. DAVEY, JR., notaire, aux frais de l'acquéreur, qui devra aussi assumer et payer additionnellement, au prix de l'enchère, les taxes de l'année 1914, et les frais de tous les certificats, un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, du prix d'achat.
CARRERE & CARRERE, Encanteurs,
806 rue Perdido.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats.
avril 19, 26, mai 3, 10, 17, 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Dr. Jos. Bauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,378 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableaux de distribution présentés par Charles F. Claiborne, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CHAS. de B. CLAIBORNE, Avocat.

AVIS AUX CREANCIERS

In re Francis Lory, Jr., absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — Attendu que la Commercial-Germania Trust and Savings Bank a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres de curateur dans l'affaire de Francis Lory, Jr., absent:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours lès raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BUCK, WALSHE & BUCK, Avocats.
mai 14 18 23

VENTES A L'ENCAN

Par DAVID H. CULLIGAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partition. Succession de Michael J. Joyce.

No. 104,705, Division D, Cour Civile de District. Le JEUDI, 16 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, je, David H. Culligan, vendrai à l'enchère publique, la propriété décrite ci-après:

PROPRIETE FONCIERE.

1.—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No. 363, borné par les rues Bienville, Broad, White et Iberville (autrefois rue Custom House), désigné par la lettre B sur un croquis et certificat d'arpentage fait par Geo. de Armas, voyer et ingénieur civil, daté du 9 juin 1913, d'après lequel croquis le dit lot commence à une distance de deux cent quarante pieds, un pouce et quatre lignes du coin des rues Bienville et Broad, et mesure vingt-neuf pieds, huit pouces de face à la rue Bienville, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent trente-quatre pieds, neuf pouces et quatre lignes entre lignes parallèles. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par la numéro municipal 2732, rue Bienville.

2. Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses at améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No. 363, borné par les rues Bienville, Broad, White et Iberville (autrefois rue Custom House), désigné par la lettre A sur le croquis déjà mentionné, fait par Geo. de Armas, voyer et ingénieur civil, d'après lequel croquis le dit lot de terre commence à une distance de deux cents soixante-neuf pieds, neuf pouces et quatre lignes du coin des rues Bienville et Broad, et mesure vingt-neuf pieds quatre pouces de face à la rue Bienville, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent trente-quatre pieds, neuf pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles, et est composé de la partie la plus grande du lot original No. 7. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par les numéros municipaux 2736-2738, rue Bienville.

3.—Deux certains lots de terre, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages y appartenant de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No. 363 (autrefois ilet No. 40), borné par les rues Broad, White, Custom House (maintenant Iberville) et Bienville, et désignés comme lots Nos. 5 et 6 sur un plan d'Edgar Pilié, voyer, daté du 9 juillet 1895, dans les archives de l'étude de E. L. Sansum, ancien notaire en cette ville, comme plan No. 9, chacun mesurant trente pieds, neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Bienville, sur cent deux pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Deux certains morceaux de terre situés dans le même district et ilet, désignés comme partie arrière des lots Nos. 5 et 6, mesurant chacun trente pieds de face sur une ligne parallèle à la rue Bienville, et cent deux pieds de la ligne de la rue Bienville, sur trente-deux pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, formant la partie arrière des lots.

4.—Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque manière, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 363, borné par les rues Custom House (maintenant Iberville), White, Bienville et Broad, laquelle portion de terre est formée de la partie antérieure du lot désigné par le numéro 33 sur un plan de F. N. Tourne, daté du 15 mars 1864, et déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire de cette ville, comme plan No. 79, et mesure trente-deux pieds, neuf pouces et demi de face à la rue White, sur cent vingt pieds de profondeur. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par les nuéros municipaux 214 et 216, rue White.

5.—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout les droits de voie, privilèges, servitudes et appartenant de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No. 305, borné par les rues Iberville (autrefois Custom House), Rocheblave, Tonti et Bienville, désigné par la lettre A sur un croquis et certificat d'arpentage fait par Geo. de Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 9 juin 1913, d'après lequel croquis le dit lot A forme le coin des rues Iberville et Rocheblave, et mesure vingt-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Iberville, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes égales et parallèles, et de face à la rue Rocheblave étant composé de la totalité du lot original No. 12 et une partie du lot No. 11. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par les numéros municipaux 2437-2439, rue Iberville.

6.—Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et avantages y appartenant de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No. 305, borné par les rues Iberville (autrefois Custom House), Rocheblave, Tonti et Bienville, désigné par la lettre B sur le croquis déjà mentionné et certificat d'arpentage fait par George de Armas, voyer et ingénieur civil, d'après lequel croquis le dit lot commence à une distance de vingt-neuf pieds cinq pouces du coin des rues Iberville et Rocheblave et mesure vingt pieds sept pouces de face à la rue Iberville, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes égales et parallèles.. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par le numéro municipal 2435, rue Iberville.

Conditions—Comptant un tiers, ou plus, le solde payable dans une, ou une et deux années; la partie qui est à crédit, y en ayant une, devant porter un intérêt au taux de 8 pour cent par an, payable annuellement, et devant être mise en sécurité par les clauses d'hypothèque qui sont habituelles, de même que le pacte de non-aliénando, une provision pour l'assurance de la propriété à faveur des billets hypothéquaires et pour le paiement du dix pour cent de gages d'avocats dans le cas d'empêchement; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes taxes pour l'année 1914 sur le prix d'achat et au-dessus; de recevoir les loyers seulement à partir de la date de cession des actes de vente; les billets hypothéquaires devront être datés le même jour que les actes de vente; l'acquéreur devra payer les actes de vente devant E. M. Stafford Esq., notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez
DAVID H. CULLIGAN, Encanteur.
E. M. STAFFORD, H. W. ROBINSON, HYMAN MITHOFF, Avocats pour les demandeurs.
ANDREW M. FROLICH, J. H. BREWER, Avocats pour les défendeurs.
mai 17 21 31—juin 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael J. Joyce.

No. 104,705, Cour Civile de District, Division D. — En poursuite d'un ordre de cour dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 26 mai 1914, à 10 heures du matin, dans le local No. 2732 rue Bienville, entre les rues Broad et White, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une chambre à coucher, consistant d'un lit et accessoires, une commode, un bureau avec dessus en marbre, un miroir; ensuite, une vache, une charrette, un tonneau et un harnais.
Conditions—Comptant.
DAVID H. CULLIGAN, Encanteur.
E. M. STAFFORD, H. W. ROBINSON, HYMAN MITHOFF, Avocats pour les demandeurs.
ANDREW M. FROLICH, J. H. BREWER, Avocats pour les défendeurs.
mai 17 24 26

E. A. ANDRIEU,
SUCCESSEUR
JULES ANDRIEU
PROPRIETES FONCIERES
STOCKS ET BONS
802 RUE PERDIDO
Membre de la New Orleans Stock Exchange. P. O. Boite 11. Nouvelle-Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partition.

Amant Boyd de Calongne et als. vs. A. A. de Calongne et als.

No. 106,238 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D.

Au plus haut et dernier preneur, cottage simple, 1523 N. Avenue Claiborne, entre Columbus et Laharpe.

Par LEONARD L. STERN, Encanteur, le MARDI, 16 juin, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement lu et rendu à cour ouverte, le 29 avril 1914, et du jugement signé à cour ouverte le 5 mai 1914, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Laharpe, Columbus et Derbigny, désigné par le No. six sur un plan dessiné par Rougerol, daté du 10 avril 1839, déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire de cette ville, lequel lot numéro six commence à une distance d'environ 126 pieds du coin des rues Laharpe et Claiborne, et mesure 31 pieds 8½ pouces de face à la rue Claiborne, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété décrite ci-dessus, et contigué au côté arrière de celle-ci, selon qu'il se voit sur le plan de Rougerol et qui est à une distance de 100 pieds de la rue Claiborne et mesure 30 pieds au long de la ligne du lot No. 6, sur une ligne parallèle à la rue Claiborne sur une profondeur dans la direction de la rue Derbigny de 55 pieds, 9 pouces et 2 lignes entre lignes égales et parallèles, la dite portion vacante de terre étant composée des fonds extrêmes des lots originaux Nos. 23 et 25, sur un plan dressé par Gonzales, en date du 27 février 1849.

Conditions—Comptant; acte de vente passé devant Félix J. Puig, notaire, aux dépens de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt demandé au moment de l'adjudication.
LEONARD L. STERN, Encanteur.
A. A. DE CALONGNE, Avocat pour les demandeurs.
GAGE, BALDWIN & CRABITES, Avocats pour les défendeurs.
mai 14 17 21 31—juin 7 14 16

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur dans les Troisième, Sixième et Septième Districts.

1e—No. 5524 rue Perrier, entre les rues Octavia et Joseph.

Nos. 1819-1821 rue Allen, entre les rues N. Prieur et N. Roman.

Nos. 4116-4118 rue Général Ogden, entre les rues Marks et Pear.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Pine Grove Realty Co., Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,171 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulee, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, autrefois dans la ville de Rickerville, Paroisse de Jefferson, désigné comme le lot Seize de l'ilet No. 35, qui est borné par les rues Octavia, Coliseum (autrefois Plaquemine), Joseph et Perrier, d'après un plan de la dite ville de Rickerville, dessiné par B. Buisson et W. T. Thompson, voyers, le 23 mars 1849, et déposé dans le bureau de James Graham, notaire à cette époque; le dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Perrier, sur une profondeur de cent pieds six pouces entre lignes parallèles, mesure américaine.

2e—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No. 880, borné par les rues Allen, Nord Prieur, Nord Roman et Annette, désigné par la lettre B, sur un croquis et certificat d'arpentage fait par Geo. de Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 8 novembre 1908, et annexé à un acte d'achat par Mlle G. I. Townsley à Mme Mary Kelly, passé devant Jules F. Meunier, notaire, daté le 14 janvier 1909, et le dit croquis, avoisine le lot la lettre A, et mesure trente-et-un pieds de face à la rue Allen, la même largeur en arrière, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, et le dit lot se compose de ce qui reste de la portion du lot No. 22, qui est de vingt-deux pieds quatre pouces et de huit pieds huit pouces du lot No. 21.

3e—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No. 651, borné par les rues Général Ogden, Marks, Holly Grove et Pear, désigné par le No. 6, et partant d'un point de 120 pieds du coin des rues Général Ogden et Marks, mesure trente pieds de face à la rue Général Ogden, par cent vingt pieds de profondeur, d'après un plan de H. C. Brown, daté le 20 août 1903.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WILLIAM A. WENCK, Avocat pour la demanderesse.
avril 24 25—mai 1 8 15 22 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Cinquième District, portant le numéro municipal —— rue Valette, entre les rues Newton et Diana.

Tom Sweeney vs. Pine Grove Realty Company, Incorporated.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,161 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No. 170, borné par les rues Valette, Newton, Belleville (autrefois Chestnut) et Diana, désignés par les numéros quatorze, quinze et seize, sur un croquis de A. de Armas, daté le 12 avril 1882, annexé à un acte de W. H. Seymour, notaire, d'après lequel croquis les dits lots mesurent comme suit: Lots Nos. 14 et 15 ont chacun trente-deux pieds trois pouces de face à la rue Valette, par cent vingt pieds de profondeur, et le lot No. 16 mesure trente-deux pieds trois pouces de face à la rue Vallette, par cent trente-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles A. F.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant: l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication, dix pour cent de dépôt sur le montant de son enchère.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER, Avocat pour le demandeur.
avril 24—mai 1 8 15 22 28

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Queen et Crescent.

Station Terminale, rue Canal.

DEPART	
New York et Washington	7:30 a m
Cincinnati et Asheville	7:30 a m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:00 a m
Meridian Accommodation	5:10 a m
Hattiesburg Local	—
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int.	7:10 a m
ARRIVEE	
New York et Washington	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	9:10 a m
St. Louis et Chicago	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	8:35 a m
Meridian Accommodation	4:35 p m
Meridian local	4:40 p m
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int.	7:30 p

Louisville et Nashville

ARRIVEE	
New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 a m
Cincinnati et Florida Express	7:15 a m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:55 p m
Montgomery Accommodation	7:00 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	8:50 a m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	11:55 a m
Excursion Dimanche	8:05 p m
DEPART	
New York and Nouvelle Orléans Limited	9:35 p m
Cincinnati et Florida Express	9:50 p m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 a m
Mongtomery Accommodation	6:45 a m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	3:25 p m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	5:15 p m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

ARRIVEE	
Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int.	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	8:50 a m
Dimanche Seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	8:05 p m
DEPART	
Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	4:15 p m
Dimanche seulement.	
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	7:35 a m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	7:35 a m

Illinois Central

ARRIVEE	
"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:55 a m
Local Mail	6:40 p m
Northern Express	8:50 a m
McComb Accommodation	9:50 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m
DEPART	
"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	7:10 p m
Local Mail	5:30 a m
Northern Express	4:30 p m
McComb Accommodation	2:50 p m
Excursion Dimanche	7:45 a m

Yazoo et Mississippi Valley

ARRIVEE	
Vicksburg Express	5:30 p m
Memphis Express	8:10 a m
BatonRouge et Woodville Accommodation	9:40 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m
DEPART	
Vicksburg Express	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	4:15 p m
Excursion Dimanche	8:00 a m

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

DEPART.	
Houston, Beaumont, De Quincy, Eunice, Opelousas, Baton Rouge	7:10 p m
ARRIVEE.	
Houston, Beaumont, De Quincy, Eunice, Opelousas, Baton Rouge	10:55 a m

Southern Pacific Company

AARIVEE	
Houston Local	6:35 p m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	6:45 p m
Lafayette Local	11:40 a m
Texas Express	7:25 a m
DEPART	
Houston Local	6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	11:55 a m
Lafayette Local	3:00 p
Texas Express	9:0

HORAIRE LOUISIANA SOUTHERN

Embrachements des Lignes Frisco.

Effective 21 août 1913.

Rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.	
Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches excepté	6:00 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches excepté	7:00 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours	4:30 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement	8:00 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	7:00 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	4:30 p m
Sportsman's Special, Shell Beach, dimanche seulement	5:00 a m
ARRIVEE.	
Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches excepté	6:00 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches excepté	6:00 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours	10:10 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement	6:25 p m
Shell Beach Motor, tous les jours	10:10 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	7:50 p m
Sportsman's Special, Shell Beach, dimanche seulement	5:20 p m